



9

ZAC LA PLAINE DES VAUX

COMMUNE DE CHINON

PROGRAMME

Aménageur : Chessé

Mode de réalisation : convention d'aménagement

Superficie : 31 ha

Objet : activités

Programme des équipements publics (superstructures) : aucun

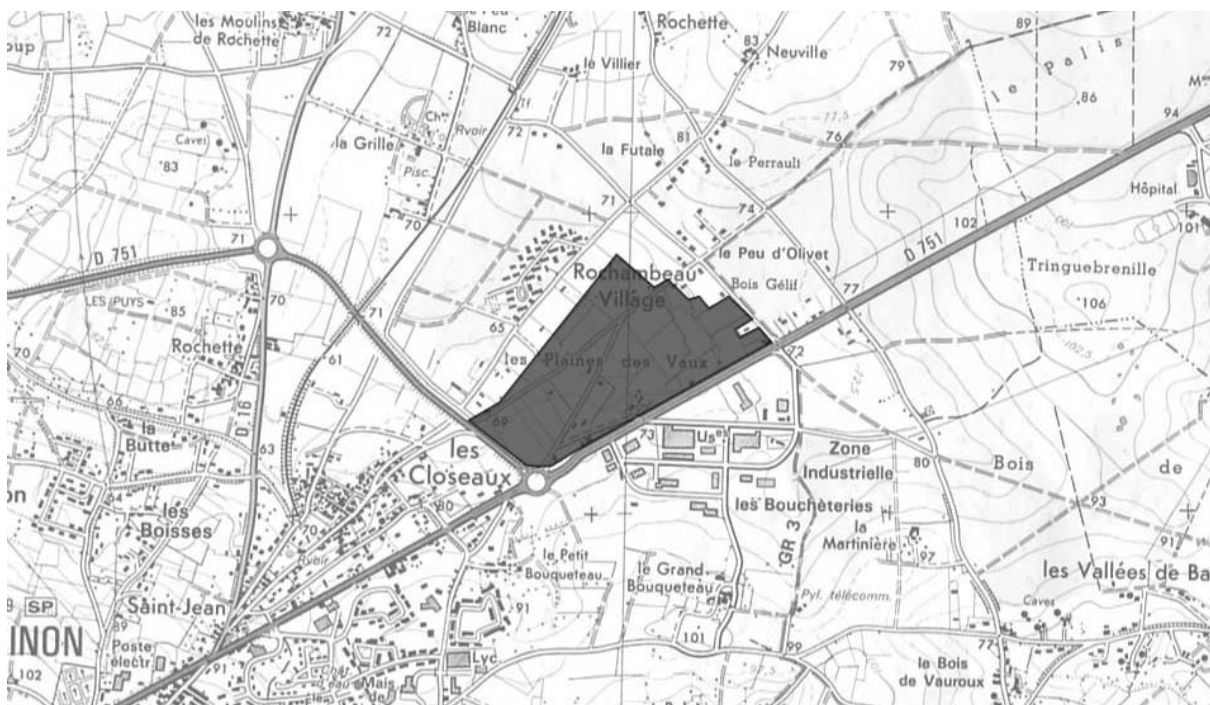
Programme prévisionnel de construction :

- 73.430 m2 de SHON maximum d'activités commerciales
- 100.000 m2 de SHON maximum d'activités artisanales et industrielles

Echéancier prévisionnel : /

Régime TLE : exonération

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Sept. 2007

REALISATION

	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	31 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	26,7 ha
Superficie acquise	26,4 ha
Superficie commercialisable à terme	23 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	17 ha
Prix moyen HT du terrain/m ² <i>activités</i>	/

La ZAC se compose de deux parties distinctes :

- 20 ha de zone commerciale où Leclerc et Bricomarché se relocalisent et où une dizaine d'enseignes seront accueillies au sein d'une galerie marchande : les 17 ha commercialisables sont déjà commercialisés à Leclerc, Bricomarché et Chessé (aménageur) qui construit pour louer
- 11 ha de zone artisanale : il est prévu que la communauté de communes commercialise elle-même les 6 ha commercialisables à terme (l'aménageur lui rétrocédera les terrains viabilisés).

Projets : viabilisation des terrains en 2008 et 2009

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
21.11.02	Décision du Conseil Communautaire (DCC) fixant les modalités de concertation	La Communauté de communes Rivières Chinon St-Benoît-la-Forêt est à l'initiative de la ZAC
26.06.03	DDC approuvant le bilan de la concertation et créant la ZAC	Création
16.12.04	DCC approuvant le dossier de réalisation et le programme des équipements publics	
05.12.05 06.01.06	Enquête publique préalable à la DUP et enquête parcellaire	
29.06.06	DUP	